

# L'histoire des mares d'Ouzouer-le-Marché par Claude Danse et Marie-Josèphe Doussineau, 2024

---

Dans le livre paru Ouzouer-le-Marché dans la série ' Patrimoine dans votre commune n° 56' (CDPA 41) , pages 339 à 342, .Claude Danse et Marie-Josèphe Doussineau ont publié cet article sur l'histoire des mares, lieu indispensable pour l'agriculture et l'élevage dans nos villages jusqu'aux années 1960.

Nous remercions les auteurs ainsi qu'Alexandra Mignot, coordinatrice des projets du Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher (CDPA41) qui nous donnent l'autorisation de le faire partager.

## **LES MARES DU BOURG d'Ouzouer-le-Marché par Claude DANSE et Marie-Josèphe DOUSSINEAU, in Ouzouer-le-Marché. 2024 Patrimoine dans votre commune. Publication de CDPA41 N°56, p339-342**

La mare constituait un élément classique du paysage des campagnes. Son existence présentait à la fois des avantages et des inconvénients. Il semble qu'il y ait eu d'assez nombreuses mares sur le territoire d'Ouzouer-le-Marché, dont le nom viendrait soit dit en passant d'un autre mot signifiant marécage ou marais. La présence de dépôts argileux dans le sous-sol, entre 6 et 9 mètres, permet de comprendre l'imperméabilité relative des sols sur le territoire et la présence des mares et l'écoulement difficile des eaux par infiltration. Leur disparition progressive est liée à la diminution des activités d'élevage et d'agriculture, repoussées bien au-delà des zones habitées. Les étendues proches des villages étant, depuis la deuxième moitié du XXe siècle, affectées à l'extension des lotissements pavillonnaires.

Avant la Première Guerre mondiale, on pouvait compter onze mares dont la superficie était comprise entre 50 et 75 ares (5 000 à 7 500 m<sup>2</sup>). Avant 1850, il y a trois « fosses » répertoriées dans le centre du bourg : une devant l'église, une autre en partie sous l'emplacement de l'école primaire (réaménagée postérieurement), et une autre place du château<sup>1</sup>. Il semblerait qu'elles aient été reliées entre elles.



la place (Carte postale, collection particulière)

Postérieurement, d'après madame Sauvé de Mézières, on relève :

- la mare de la Grand'Maison (avenue Chanzy, dite mare à Cottin),
- l'étang du colonel (route de Prénouvellon),
- l'abreuvoir, au centre du village, à l'emplacement actuel de la rue Jean Moulin et de la pharmacie,
- la mare aux Grues, dans la propriété Raulin entre la nationale et le lotissement,
- une fosse, rue de la Libération,
- la Milice, champ de M. Pellé, route de Villermain.

On cite également 2 ou 3 mares, entre le carrefour de la rue Louis Chevais, la route de Chandry et le chemin des Soupirs, leur proximité ne permettant pas d'en déterminer la superficie. Certains « trous » d'eau, mal répertoriés, n'ont pas permis d'inventaire exhaustif.

On comprendra qu'avec toutes ces nuances, le chiffre de 11 prête à contestation. Mais le nombre de mares reste cependant important.

Les mares devaient être curées de façon à en évacuer les boues qui étaient déposées sur des espaces cultivés. Cette corvée de nécessité publique (quand on pense aux incendies) permettait aux personnes qui s'en acquittaient d'être dispensées d'impôt (lequel ?).

*(AD 41, cadastre napoléonien de 1836 : section dite du bourg, 3 P 2/174/18)*



*Grande maison Grande maison*

*(AD 41, cadastre de 1836 : section B2*

*Vigne*

*(AD 41, cadastre de 1836 : section*

*G2 dite du Bourg, 3 P 2/174/17)*

*Actuelle rue Marin Galliot*

*et rue de Bretagne qui va vers Binas*

*(AD 41, cadastre de 1836 : section A2 dite du Bourg,*

*3 P 2/174/3)*

*Godonville*

*(AD 41, cadastre de 1836 : section B1 dite des Granges,*

*3 P 2/174/4)*

Le trop plein de toutes ces mares s'écoulait en direction du canal, dont on trouve encore le nom à la perpendiculaire de la rue des Barbiers : il bordait au nord-est tous les jardins à l'arrière des maisons de la Nationale qui bénéficiaient ainsi d'un petit emmarchement de pierre pour descendre puiser l'eau destinée à l'arrosage des jardins. Il continuait en direction de la rue des Anciennes écoles et bifurquait jusqu'à la route de Prénouvellon (plus ou moins devant l'actuelle mairie). Le canal pouvait atteindre une dizaine de mètres de large. Il servait de patinoire ou de petit plan d'eau navigable pour y faire de la barque selon les saisons.

*Le canal d'Ouzouer-le-Marché dans les années 1939-1940 avec les promeneurs au fil de l'eau.*

*Un pont passerelle construit dans les années 1935-1936 par Casimir Hallier, propriétaire de l'hôtel*

*« Le Commerce » permettait de relier l'hôtel à un jardin sur l'autre rive, loué à la famille Guibert.*

*(Collection particulière)*

Le canal a été busé en 1957, accusé de produire de désagréables exhalaisons, de servir de lieu de reproduction aux nombreux moustiques. La promenade dite du canal subsiste.

Dans certaines mares, la pêche était fructueuse et un de nos témoins précise que les jeudis après-midi étaient consacrés à ce sport national dans la mare Raulin.

À Vignes, hameau d'Ouzouer, qui est essentiellement l'actuelle Voie romaine, les souvenirs

d'oratoriens font état de 3 mares :

- une au niveau du n°20,
- une autre au niveau des nos22 et 24,
- une autre en face.

Elles ont toutes été comblées depuis l'extension de l'habitat qui a permis de réunir le hameau au village. Ces mares correspondent au point le plus bas de la Voie Romaine et on comprend mieux que les précipitations aient convergé vers ces points lors de très forts épisodes, provoquant une inondation passagère.

La même remarque peut être faite pour la rue Louis Chevais puisqu'il y avait 3 mares.

En dehors du bourg, on peut citer la belle mare de Gaudonville qui existe encore. Dans le prolongement de la Voie Romaine, sur la D 110, la Fosse profonde.

La structure des mares les plus importantes présente des éléments communs, leurs fonctions étant les mêmes. Un plan incliné permettait l'accès au bétail comme aux charrettes. Un mur plus ou moins long en fermait l'accès à l'opposé, il était quelquefois repris par d'autres éléments construits à la perpendiculaire, ce qui faisait en quelque sorte une retenue.

Un usage moins courant mais néanmoins indispensable était de servir de réservoir aux pompiers, qui comme leur nom l'indique, pompaient lors des incendies. Certains villages beaucerons (notamment Villermain) avaient encore leur « revue des Pompes », comme celle du 9 juin 1912 qui a donné lieu au rassemblement de nombreux badauds.

*Villermain : la revue des Pompes*

*(Carte postale, collection particulière)*

À Ouzouer, on notera que c'est justement place de l'Abreuvoir2 qu'a été construit le centre de secours en 1961.

C'est l'une des dernières mares à avoir disparu, tout comme celle de la Grand'Maison encore connue des galopins des années 1980...

Notes :

1 Bulletin municipal, 1997.

2 À noter que des abreuvoirs comme celui de la place ont également existé à Bizy et Chandry. Ces constructions datent des années 1880-1890.

